

LA LETTRE DE SAINT CHRISTOPHE

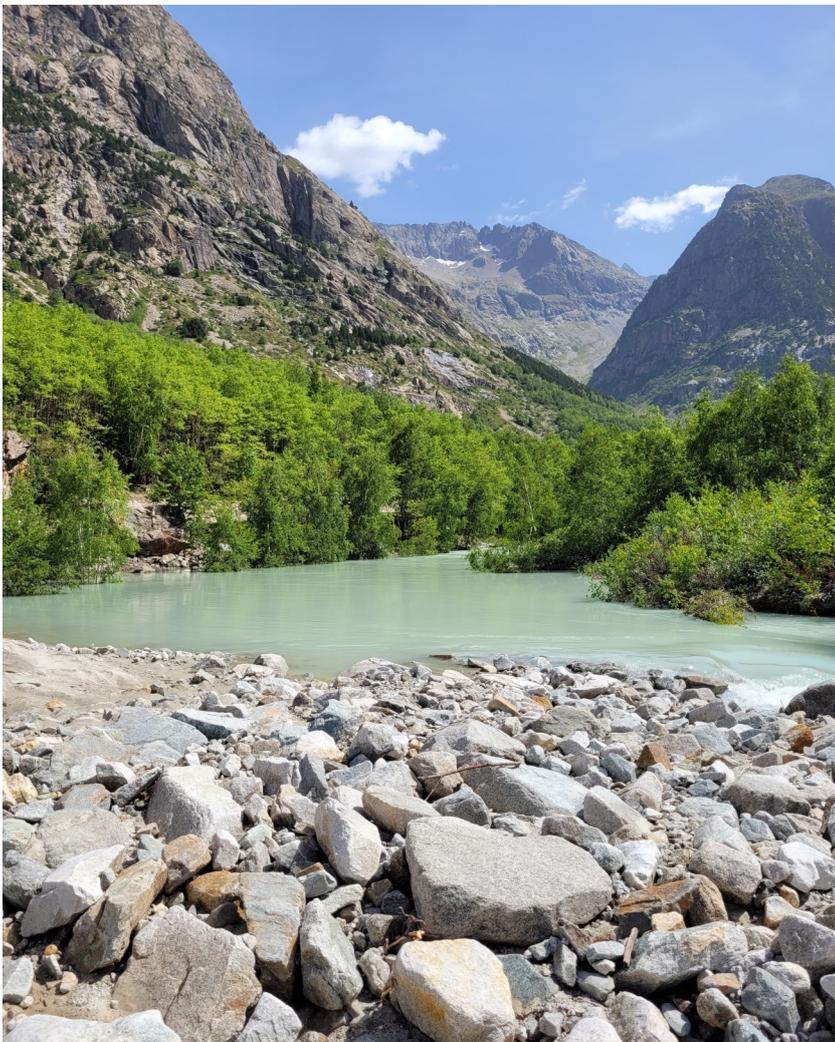
Bulletin d'information de Saint Christophe en Oisans

2021



La Meije - 3982 m
Massif des Ecrins

*Commune
de St Christophe en Oisans*



Barrage sur le Vénéon suite à la ruine de
« Combe de Pierre Noire » le 13 août 2021

Jean Louis ARTHAUD, maire de Saint Christophe en Oisans

et l'ensemble du Conseil Municipal

vous présentent leurs vœux les plus chaleureux.

Vous souhaitent une année 2022 en parfaite santé,

sous le signe de l'épanouissement,

de la réussite et l'espoir d'une année sereine.

Excellente année à vous tous, prenez soin de vous !

Le mot du Maire

Je voudrais, avec le conseil municipal et l'ensemble des Habitants de Saint Christophe, avoir une pensée pour les Familles si durement éprouvées par les drames de la Montagne en janvier et mai 2021.

Cette lettre d'information, rédigée par les élus, retrace les grandes lignes de ce qui a été réalisé en 2021, qui restera une année difficile.

2021 aura vu l'achèvement des travaux : de l'ancienne école de Saint Christophe, de la protection du hameau de Bernardière et du raccordement de la bibliothèque au réseau de chaleur.

Une très bonne nouvelle concernant le lotissement de Leyrette, deux ventes ont été réalisées en 2021 et cinq propositions ont été validées par le conseil pour des ventes souhaitées en 2022.

En revanche, les personnes en charge de la gestion de l'auberge de la Meije n'ont pas souhaité renouveler le contrat. A ce jour, nous n'avons aucune candidature. Si vous avez parmi vos connaissances des personnes volontaires et motivées ayant une expérience en cuisine et en gestion, qui souhaitent travailler en cet endroit mythique, merci de bien vouloir leur communiquer les coordonnées de la mairie. L'auberge est un outil remarquable, indispensable à la Bérarde, à la commune et à l'ensemble des acteurs économiques (refuges...). Cette structure mérite d'être développée et proposée à une clientèle élargie (scolaires, familles, séminaires, formations, groupes.....).

Après plusieurs rencontres et négociations avec la CRS Alpes et le PGHM, nous venons d'avoir la confirmation du maintien du poste à la Bérarde. Celui-ci n'aura plus l'appellation « poste de secours ». Ce poste pourrait être tenu par le groupement de gendarmerie de l'Isère dès l'été 2022. Il prendrait la forme d'un poste provisoire de gendarmerie classique, armé par des militaires du groupement de montagne gendarmerie formés au secourisme pour gérer les blessures légères notamment. Cette présence est rassurante pour l'ensemble de la population. Ce détachement de gendarmerie avancé s'avère indispensable pour la commune et la Bérarde. En cas de gros événements climatiques ou autres, la gestion d'un nombre important de personnes présentes sur le site doit être gérée de façon optimale.

Nous avons eu de nombreux témoignages de satisfaction concernant les efforts faits pour le fleurissement, l'entretien du cimetière, des sentiers, des sanitaires et de façon générale la propreté des villages. Ceci est le résultat de l'investissement et de la motivation de l'ensemble des employés communaux, permanents et saisonniers, qu'ils soient ici remerciés avec toute notre reconnaissance.

Pour la saison prochaine, ne lâchons rien, nous avons un cadre d'exception, il faut le valoriser et préserver ce magnifique patrimoine.

La crise sanitaire frappe à nouveau, je vous exprime tout mon soutien et vous demande de prendre toutes les mesures nécessaires pour vous protéger et contrer le virus.

Je reste à votre disposition, et joignable en mairie ou sur mon portable au 06 08 04 79 48.

Jean-Louis ARTHAUD

Travaux réalisés en 2021

Ancienne école de Saint Christophe

Les travaux de réhabilitation commencés en septembre 2020 se sont achevés en juillet 2021 après un suivi régulier du chantier avec les entreprises et le maître d'œuvre. Ce bâtiment de 4 appartements est raccordé au réseau de chaleur.

Deux appartements pour 6 personnes, un pour 5 et un pour 2 ont été loués dès la première semaine d'août. Ce sont des appartements très lumineux, d'un standing élevé, très appréciés par les locataires. Il y a également à la disposition des locataires mais aussi pour une location à titre individuel, une salle commune pouvant accueillir 20 personnes, avec accès à une cuisine entièrement équipée et à une terrasse. Quelques améliorations seront apportées au printemps 2022, avec l'installation d'une plancha, du mobilier de jardin et d'un ombrage pour la terrasse.

Cette réalisation d'un montant de 612 314.30 € TTC pour la partie restructuration et 47 872.22 € TTC pour l'aménagement intérieur (mobilier, literie, vaisselle, rideaux) a été subventionnée à hauteur de 269 622.53 € TTC, par l'Etat, le Département et la Communauté de Communes de l'Oisans.



Protection du hameau de Bernardière

Un chantier enfin achevé, avant les premières neiges, en novembre 2021. Après de multiples complications techniques et un surcoût important, les solutions retenues ont permis de finaliser cet ouvrage débuté en 2019. Face à cette situation compliquée, les services de l'Etat sont restés à notre écoute et nous avons ainsi pu obtenir une subvention complémentaire.

Les reprises de végétalisation des talus ainsi que les finitions de la partie basse seront effectuées au printemps 2022.

Cette réalisation hors norme, pour un coût de 429 221.28 € TTC a été subventionnée dans le cadre de la loi Barnier pour un montant de 164 810.17 € TTC.



Sécurité

Changement des radios suite au passage en numérique du réseau sécurité, mise aux normes du radar au camping de la Bérarde. Coût des travaux 14 554.20 € TTC dont 3 032.12 € TTC de subvention de la Communauté de Communes de l'Oisans.

Mise en place de barrières bois sur le parking en amont du village de Saint Christophe et dans les deux lacets de la route de Leyrette : coût des travaux 16 511.28 € TTC dont 4 816.00 € TTC de subvention du Département

Adressage

Mise en place progressive des panneaux des noms de rues par le service technique de la Commune.

Les numéros qui devront être posés sur les boîtes aux lettres ou sur les maisons sont à disposition en Mairie pour les personnes désirant faire leur propre installation.

Le fichier d'adressage est finalisé et reste à la disposition de chacun au secrétariat de Mairie.

Eau et assainissement

Afin d'assurer l'alimentation permanente en eau du chalet d'alpage de l'Alpe du Pin et enlever la turbidité qui détériore les appareils, des travaux sur le captage ont été engagés.

Coût des travaux : 21 600.00 € TTC, dont 15 001.00 € TTC de subventions de l'Europe et de la Région.

Réfection d'une partie du réseau d'eau potable entre le réservoir et le hameau du Puy.

Changement de la canalisation et des vannes en sortie de réservoir.

Coût des travaux : 27 159.60 € TTC

Concernant les travaux sur le réseau d'eau potable, à ce jour aucune subvention nous est accordée.

Pour être éligible, le prix du m³ doit être supérieur à 1€ pour l'Agence de l'eau et 1.20 € pour le Département (calcul sur la base de 120 m³ comprenant l'entretien et la consommation).

La commune doit s'engager à augmenter progressivement le prix de l'eau sur les trois ans à venir. Le Département de son côté s'engage à subventionner les travaux réalisés cette année au Puy.

Le prix de l'eau sera donc de : 0.61 €/m³ en 2022 ; 0.72 €/m³ en 2023 ; 0.83 €/m³ en 2024 sans modifier les 45 € de participation à l'entretien du réseau.

Cette augmentation va nous permettre d'atteindre le seuil subventionnable.

Base nautique

Le déménagement de la base nautique en amont du barrage de Plan du Lac s'est effectué dans le respect des règles imposées par les services de l'Etat.

Un travail très important a été nécessaire pour l'aménagement du nouvel emplacement.

Nous devons saluer l'investissement de Vénéon Eaux Vives et du service technique qui a permis à cette structure d'assurer la saison estivale.

La réception du permis de construire entérine ce dossier.



Bibliothèque

La pose des radiateurs a permis à ce bâtiment de bénéficier du chauffage urbain.

Coût des travaux 15 240.00 € TTC, dont 6 350.00 € TTC de subvention de la Région.

Gîtes

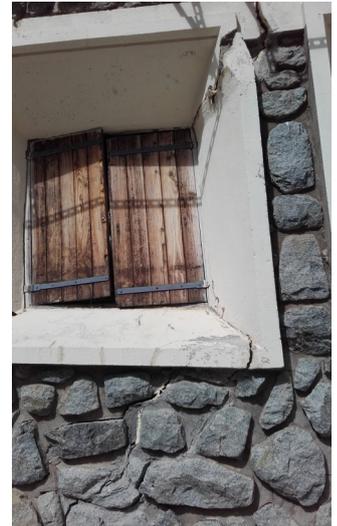
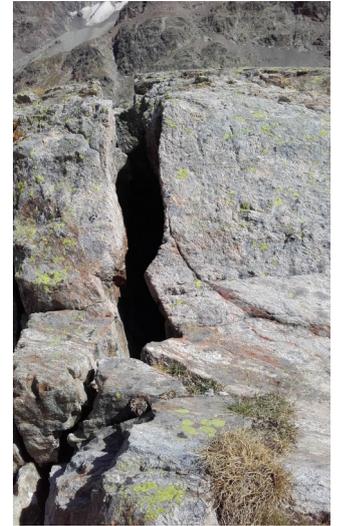
La commune est propriétaire de huit meublés dont sept sont proposés à la location toute l'année.

Afin d'avoir un suivi, accueil, départ des locataires avec état des lieux, ménage, un poste à mi-temps annualisé a été créé en remplacement d'un contrat saisonnier de 5 mois.

Haut et bas de la vie en montagne

« Réchauffement climatique »... et voilà que notre vallée est encore touchée par ce fléau.

Début juin lors de l'ouverture de nos refuges, celui de la Pilatte n'a pas validé son ticket pour la saison d'été. En effet lors de la visite traditionnelle d'ouverture, le cabinet d'étude qui suit les mouvements (fissures, affaissements, déformations) du refuge depuis 2006 a constaté des dégradations beaucoup plus importantes sur le bâtiment et a donc déconseillé l'ouverture de celui-ci. Une campagne de relevés plus précis réalisée fin juillet a confirmé le risque d'effondrement du massif supportant le refuge et donc son impossibilité d'accueillir du public en toute sécurité. Aujourd'hui la FFCAM ne peut se prononcer sur le devenir du site de la Pilatte tant que de nouveaux résultats d'étude (sûrement assez longs) ne seront pas fournis. Une consultation est envisagée début 2022 entre le club gestionnaire (Isère), la Compagnie des Guides Oisans Écrins et le Bureau des Guides de la Bérarde pour imaginer d'éventuelles solutions pour un avenir assez proche. 2022 nous semble délicat... Le site de la Pilatte est un des lieux importants de la vie de la vallée sur le plan « alpinistique » et donc économique. Le Parc National des Écrins, en charge de l'entretien du sentier, nous a fait part de son souhait de maintenir celui-ci dans son programme car sans un minimum de suivi le tracé risque de se détériorer et de se fermer. À la demande de la FFCAM et dans son rôle de sécurité du territoire, la commune a pris un arrêté de fermeture du site : bâtiments et périmètre de proximité. Cet arrêté court jusqu'à de nouvelles informations émanant de la FFCAM.



Un refuge menacé de disparition mais un autre qui reprend vie. Le refuge du Carrelet a enfin retrouvé une terrasse active, au plus grand plaisir des petits randonneurs mais aussi des alpinistes parcourant ce vallon. Mathilde a remis en fonctionnement le refuge début juillet ; elle a été très satisfaite de sa saison. Le temps de bien prendre ses marques estivales, elle se projette pour une éventuelle ouverture sur le printemps pour le ski de randonnée. Merci de redonner vie à cet espace très propice à un public qui veut découvrir la montagne « soft ».

Un peu plus bas dans la vallée un autre refuge va voir son avenir plus optimiste. Dans son plan de rénovation des refuges de l'Isère, la FFCAM nous a conviée au suivi de projet du refuge de la Lavey. Après une concertation en Mairie, pour le lancement de l'opération, la visite sur site avec les quatre cabinets d'architectes retenus (juin), des projets finalisés nous ont été présentés en octobre. Le choix du projet retenu a été assez unanime et du même ordre que la FFCAM. La suite doit se dérouler par la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre en novembre 2021. Les études et la finalité du projet sont prévues en 2022 pour des travaux en 2023 et rendu du bâtiment en 2024 si tout se passe pour le mieux dans le meilleur des mondes... et que les fissures de la Pilatte n'engouffrent pas le budget de la Lavey...

Route départementale 530

Sécurisation : « La douche froide »

Le 30 juillet, nous avons réunion en mairie avec des représentants du service des routes du Département de l'Isère ainsi qu'un cabinet d'étude. Qu'elle a été notre surprise de découvrir qu'une étude concernant les travaux d'élargissement de la route de la Bérarde après le paravalanche avait été demandée seulement en janvier 2021. (Très certainement après la visite du 6 novembre 2020 de Messieurs le Préfet et le Président du Conseil Départemental).

Que doit-on penser des promesses, au moins depuis 2016, annonçant des travaux d'automne en printemps ?

Là, nous avons découvert, qu'il ne s'agissait plus d'élargissement mais de sécurisation de petits secteurs. Après un débat plus qu'houleux et devant le fait accompli, nous n'avions de choix que de reprendre rendez vous avec Monsieur le Président du Conseil Départemental.

Nous avons été reçus le 11 octobre 2021, Monsieur le Président a découvert une situation qu'il ignorait, il devait demander plus de renseignements à ses services et nous reconvoquer à une réunion, chose qui à ce jour n'a pas été faite.

Nous allons donc à nouveau demander un rendez-vous. Nous devons nous battre pour que cette toute petite portion de route soit au même gabarit que sa partie aval et amont.

Ces travaux imposaient une fermeture totale de la route pendant plus d'un mois.

Face à cette contrainte pour les habitants des hameaux des Etages et de la Bérarde et de tous les acteurs économiques, une rencontre a été organisée dans chaque village. Une information précise sur le dérouler des travaux a été donnée (plans). Nous avons échangé avec des personnes compréhensives, conscientes que les travaux ne peuvent s'effectuer sans désagréments.

Dès le début du chantier, le Conseil Départemental a été informé à plusieurs reprises de nos inquiétudes sur la pertinence des opérations engagées. Les surlargeurs créées ne peuvent en aucun cas servir de bande de roulement. Sur les parties modifiées, la largeur de la route reste pratiquement à l'identique. Le chantier n'ayant pas été fini cet automne, il devrait reprendre dès l'ouverture de la route pour terminer le dernier tronçon et faire l'enrobé.



Malgré ces travaux, nous considérons que cette portion de route reste dangereuse. A nos yeux, seuls des travaux conséquents pourront garantir ce secteur. On ne peut que regretter le manque de concertation. Même problématique aux Fontaines Bénites, où nous craignons que les travaux engagés soient réduits à néant en cas d'éboulement. Nous ne sommes pas des spécialistes mais nous redisons que seul un tunnel permettrait de sécuriser cette zone de façon pérenne.



Commune de Saint Christophe en Oisans

« Villages d'Alpinismes des Écrins »

Saint Christophe en Oisans a été retenu parmi 5 sites des Écrins pour travailler avec l'agence de développement des Hautes Alpes et en partenariat avec le Parc national des Écrins sur le projet " Villages d'alpinismes des Écrins ".

Les 5 sites sont : -Vallouise-Pelvoux

- La Chapelle en Valgaudemar
- Môtetier les bains/ Villar d'Arène/ La Grave
- Valjouffrey
- Saint Christophe en Oisans

- Ce projet vise à renforcer l'attractivité du massif des ÉCRINS en valorisant les grands sites d'accueils et les communes portes d'entrées du Parc .

L'objectif du programme est de positionner la haute montagne et l'alpinisme comme vecteur de développement économique et touristique de ces territoires, en les rendant plus accessibles auprès du grand public et des jeunes .

Les résultats attendus :

- Donner l'envie au jeune public de pratiquer la montagne l'été et goûter aux activités d'alpinismes et d'itinérances.
- Mettre en réseau les acteurs de la montagne et du tourisme, et les professionnels autour d'un projet fédérateur et innovant.
- Impliquer les habitants pour défendre leur patrimoine et mettre en avant leur savoir-faire.

- Développer l'emploi local en valorisant les ressources naturelles .
- Protéger et sauvegarder la culture alpine et l'activité d'alpinisme tout en la faisant évoluer avec son temps .

Redonner aux grands sites d'alpinisme la place qu'ils méritent .

- Augmenter la fréquentation touristique de la montagne l'été par le grand public et les jeunes .
- Augmenter le panier moyen (activités haute montagne) pouvant générer des retombées économiques et de l'emploi pour les entreprises locales .

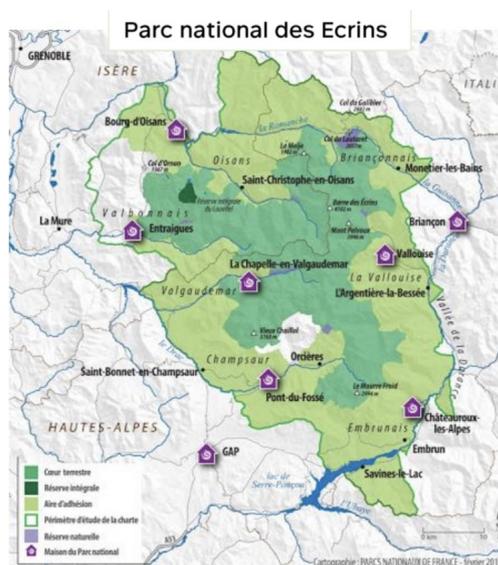
Le projet " Villages d'alpinismes des Écrins " est financé avec le concours de l'Union Européenne . L'Europe s'engage sur le massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional .

Après plusieurs visites en des lieux différents, accompagnés par des professionnels, paysagistes, bureaux d'études.... , à l'écoute des préoccupations de chacun, le travail va se poursuivre tout au long de l'année 2022.

Ce projet nous permet de travailler main dans la main avec les communes partenaires et ainsi d'échanger et de trouver une certaine homogénéité des territoires avec les différents acteurs de ce beau massif des Ecrins .



Rencontre au refuge du Gioberney



Commune de Saint Christophe en Oisans

La Commission d'Action Sociale

Compte tenu de la situation sanitaire, la CAS, cette année encore n'a pas pu organiser la petite fête de Noël. Nous avons comme l'an dernier pour nos séniors, les employés et les enfants, offert une carte cadeau qui est à disposition en Mairie.

L'équipe de la CAS souhaite vivement pouvoir organiser la sortie annuelle des séniors prévue au mois de juin 2022, direction « Le petit train de la Mure » entièrement rénové.

Le 11 novembre

La commémoration du 11 novembre s'est déroulée en présence de nombreux adultes et enfants, un hommage et un moment de recueillement pour ne pas oublier l'histoire.

Après le dépôt d'une composition florale par les enfants de la commune, un petit apéritif a été servi sur la place de la mairie. Espérons que 2022 nous permettra à nouveau de partager un moment de convivialité et d'échange autour d'un repas.

Animations et culture

Elles ont été aussi nombreuses et appréciées que l'été dernier, avec de nouvelles tendances, plus culturelles (découvertes du patrimoine local, randonnées philosophiques...).

Les plus grands événements (Fête des guides, Christolaise, Festival du film...) qui génèrent davantage de mouvements nécessitent pour se faire de plus en plus de moyens financiers, matériels et physiques.

La Commune accompagne les associations organisatrices (Les Amis de La Bérarde, Animations Vénéon Evènements Culture (AVEC), le mieux possible et dans la conscience d'un contexte financier l'obligeant à rester raisonnable, nous faisons appel au volontariat. Ceci nous amène à inciter chaque association à trouver des solutions de soutien : adhésions, subventions, sponsoring, partenariats, mécénats...

N'hésitez donc pas à prendre contact avec Eva votre interlocutrice toute l'année pour l'Association AVEC au 07 83 66 29 18 ou auprès de Yannick, Président de l'Association « Les Amis de La Bérarde » au 06 84 56 82 88 et devenez ainsi l'ambassadeur de votre vallée !

Musée

Nous devons dynamiser le Musée, l'année 2021 a vu la dernière présentation « De neige et de glace en Vénéon »

La commission culture peaufine un nouveau programme en partenariat avec la personne responsable de la muséographie. Cette année, dans le cadre du centenaire de la route de la Bérarde, une exposition lui sera consacrée retraçant son parcours atypique. (Nous lançons un appel aux détenteurs de documents, photos, affiches, vidéos.....)

Des thèmes différents seront proposés jusqu'en 2025, date à laquelle le musée fêtera ses 25 ans.

A cette occasion, l'exposition des Refuges de Montagne déjà en préparation avec le Musée Dauphinois, sera installée pour une plus longue durée.

L'Eglise

Un piano électrique « Clavinova » a rejoint l'harmonium pour le plus grand bonheur des mélomanes qui apprécient de jouer en ce lieu. Toute notre gratitude à Sylvie et Daniel ROCHE pour ce généreux don.

Dans nos familles en 2021...

Dans nos familles en 2021...

* Le 18 janvier : décès de M et Mme Gérard et Nicole BOUILLON

* Le 30 août : décès de M Michel CARRENZI ;

* Le 24 novembre : décès de Mme Jeanine LASSUR ;

* Le 4 septembre : décès de M René HANNUS ;

* Le 6 décembre : décès de M Hector LAMARCA.

Autorisations d'urbanisme

Déposer son permis de construire en ligne

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou déposer un permis de construire ?

A compter du 1er janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme seront dématérialisées.

Vous trouverez le lien sur le site de la commune :

<https://www.mairie-st-christophe-en-oisans.fr/service-a-la-population/urbanisme>

En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter

Recensement de la population



Recensement de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées
Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

MAIRIE SAINT-CHRISTOPHE

M Benoit SMETS est l'agent recenseur de la Commune.

Il déposera dans votre boîte aux lettres des codes pour vous recenser en ligne mais pourra également passer prendre les formulaires à votre domicile.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie pour toute question au 04 76 79 57 52.

Contacts

Mairie Saint Christophe en Oisans

Une page facebook a été créée, publiée et actualisée par les Elus.

- **Secrétariat de mairie**

04 76 79 53 50 **mairie@saint-christophe-en-oisans.fr**
<https://www.mairie-st-christophe-en-oisans.fr>

Ouverte au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de **10h à 12h** et de **14h à 16h** ou sur rendez-vous.

Pour l'urbanisme, n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour plus de disponibilité.

- **Service technique**

04 76 79 07 23 **technique@saint-christophe-en-oisans.fr**

N'hésitez pas à laisser un message et vos coordonnées sur le répondeur.

- **Musée**

04 76 79 52 25 **v.turc@saint-christophe-en-oisans.fr**

<https://www.musee-alpinisme.com/>

Ouvert au public :

- Du 1^{er} juin au 30 septembre -> tous les jours :
Juin & sept : 10h à 12h30 – 14h à 18h
Juillet & août : 9h30 à 12h30 – 14h30 à 18h
- Vacances scolaires : mardi et jeudi de 14h à 17h.
- Le musée est ouvert sur réservation toute l'année.

- **Bibliothèque** **biblio-stchristopheoisans@orange.fr**

Prêts gratuits.

Toujours fidèles au poste, nos bibliothécaires bénévoles, Denise, Paulette, Blandine et Brigitte vous accueillent :

Juillet et août : lundi, mercredi et vendredi de 17h30 à 19h.

Juin et septembre et petites vacances scolaires : lundi et samedi 17h30-18h30.

Le reste de l'année samedi 17h30 à 18h30. Pour faire votre choix, vous avez la possibilité de consulter le site du Réseau Médiathèque Oisans qui présente les livres de la bibliothèque de Saint Christophe :

<https://www.mediatheques-oisans.fr/accueil>

Comité de rédaction : Le Maire et le Conseil municipal

Crédit photographique : Jean-Louis ARTHAUD, Yannick DUCRET, Gérard TURC, Entreprise Carron, Vénéon eaux Vives.

Conception et impression : Secrétariat de mairie

Ne pas jeter sur la voie publique

**Des masques en tissus
sont disponibles
gratuitement en mairie.**